

# PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE

### Objectifs :

- Promouvoir la bientraitance par l'appui des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles validées par l'ANESM
- Rappeler le cadre juridique de la maltraitance
- Apporter les connaissances théoriques
- Discerner les situations de maltraitance, de violence, de négligence
- Repérer les signaux d'alerte
- Reconnaître les difficultés et la souffrance de l'aidant, de la personne aidée et du personnel
- Favoriser un espace d'expression afin de libérer la parole

**Public :**

Intervenants à domicile

**Pré-Requis :**

Néant

**Formation accessible :**

Salariés, demandeurs d'emploi

**À noter :** Évaluation de fin de formation et suivi à 2 ou 3 semaines.

Un financement existe pour cette formation, nous contacter.

Institut de formation ASTER-ICF

10bis, bd de Stalingrad

94600 CHOISY LE ROI



9h30 - 17h30

2 jours



27-28/02/2019

4-5/04/2019

3-4/06/2019

26-27/09/2019

28-29/11/2019



350 €/stagiaire



Groupe de 10  
à 12 stagiaires  
maximum



Réf : SAP-1101